



Sérignan du Comtat s'engage pour demain !

Compte-rendu du comité technique du 7 juin 2016

Présents : MM. et Mmes

Julien MERLE

Stéphane VIAL

Marc GABRIEL

Jean-Pierre TRUCHOT

Béatrice ALESTRA

Marie-Josée ZORRILLA

Jean COLLADO

Paule ROUSSEAU

Maire

1^{er} Adjoint

Adjoint au maire

Adjoint au maire

Chef d'entreprise

Professeur des écoles retraitée

PRJN

Référente A21

Excusés : MM. Alban DUMAS Conseiller municipal -- César DEMERET DGS - Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère

En préambule à la réunion M. VIAL rappelle que la vocation du comité technique est de susciter de nouvelles actions en mobilisant les acteurs du territoire susceptibles de porter les projets et de les faire vivre. Le comité technique ne peut pas porter lui-même tous les projets et ce n'est vraiment pas l'esprit de l'agenda 21 de procéder ainsi. Donc même si les idées « fourmillent » il faut essayer de trouver des relais extérieurs au comité.

M. GABRIEL souligne que ce sera difficile lorsque seules quelques personnes font « tourner » les associations !

Pour mobiliser les acteurs (services municipaux, associations, entreprises, citoyens....) le comité devra faire des efforts importants de communication, en démarchant les associations, les entreprises, les écoles, les citoyens volontaires. Il faudrait les contacter et présenter à nouveau l'Agenda 21.

Ambroisie :

La date retenue est le mercredi 22 juin 2016. Rendez-vous à 8 h 30 devant la mairie. L'arrachage se fera toute la matinée.

Diffuser dès à présent l'information à la presse, aux associations, par affichage, sur le site du Naturoptère et de la commune. Le personnel de la commune volontaire pourra participer.

Prévoir un accueil café rapide. Des boissons pour le retour et de l'eau pour la matinée.

Prévoir des gants.

Demander à M. JACQUIN-PORRETAZ s'il a pu repérer les zones d'arrachage d'urgence.

Constituer les équipes selon le nombre de sites repérés.

Fleurissement :

- Les délaissés ont été plantés d'aromates en libre-service. A suivre.
- Pour information : le carré créé par les enfants dans le parc a été vandalisé, ainsi que les plantations d'arbustes qu'ils avaient faites. Grosse déception des enfants et de l'animateur responsable du projet.

- il faudra prévoir une promotion de ce marché : flyers et affichettes dans les commerces du village, à distribuer par les futurs exposants sur les marchés où ils vont. M. COLLADO propose que ces flyers soient distribués en priorité dans chaque foyer de la commune. Il pense que ce marché est censé animer le village et mobiliser ses habitants plus que les touristes de passage dans la région. Les chambres d'hôtes et gîtes auront des flyers à mettre à disposition de leurs clients.
- les produits : en général ce type de marché commence à la mi-avril avec la saison des asperges et des fraises et se poursuit jusqu'à la mi-septembre. Il serait possible de faire venir des producteurs de fruits et légumes à conserve, légumes et fruits, fromage, volaille et œufs, huile d'olive, olives et aromates, charcuterie, glace , jus de fruits..... artisans divers, les caves de Sérignan pourraient proposer à tour de rôle une dégustation. Le nombre de stands reste à définir et dépendra des contacts à venir.
- sur le marché il faudra que les clients puissent bien identifier le bio et le conventionnel, au moyen d'un étiquetage clair.

Groupe de travail : Mme ALESTRA / M. TRUCHOT / Mme DUFFRENE / Paule - réunion à prévoir très rapidement si le marché doit fonctionner cet été.

M. VIAL rappelle que les groupes de travail doivent rendre compte systématiquement au comité technique. Paule souligne que cela va devoir se faire comme pour l'organisation de la rue de tous les possibles avec des réunions du cotech assez rapprochées.

Questions diverses :

Mme ALESTRA

- aire de covoiturage : ne nécessite pas un investissement trop important. Un panneau de repérage et éventuellement un abri. Pourrait se situer le long de la route de CAMARET. A voir après les travaux qui doivent avoir lieu vers le chemin de la carrière.
- Pour la valorisation de certaines lectures du comité technique A21 auprès de la population (une façon de rendre l'A21 plus concret), elle a amené un livre en exemple « famille presque zéro déchet ». L'information sera relayée auprès de la bibliothèque et du Naturoptère.
- Une monnaie locale : la roue cf. document joint
- Economie – entreprises : faire des réunions régulières. M. MERLE indique que c'est prévu à partir de septembre. Paule rappelle que la CCI tient une permanence dans les locaux de la CCAOP 1 fois par mois. Il semble que les entreprises ne sont pas informées.
- Boîte à dons : dans certains village au lieu de jeter ou de vendre, les habitants déposent les objets proprement dans un espace réservé à cet effet. Chacun peut s'y servir. La crainte du comité est que cela ne devienne un énième site à déchets divers dans le village.

Mme ZORRILLA

- Poubelles au lavoir d'en bas : avec l'été les boulistes sont de retour. Serait-il possible de prévoir des poubelles sur l'esplanade à côté du lavoir ?
- Le pot des arrivants : M. MERLE dit que c'est prévu.
- Peinture suédoise : projet collectif de préparer de la peinture. M. GABRIEL indique qu'il a bien prévu avec les services techniques de faire repeindre la porte du local PRJN avec cette peinture mais en test.

M. COLLADO

- Début juin lors de la journée nettoyage qu'ils organisent depuis 2011, les chasseurs ont collecté 4 camions de pneus divers (agricoles, automobiles ...) et les déchets habituels.

Pour mémoire : dates prévues des prochains comités techniques

mardi 12 juillet 2016 - mardi 9 août 2016 - mardi 13 septembre 2016 - mardi 11 octobre 2016 - mardi 8 novembre 2016 - mardi 13 décembre 2016

- La documentation sur les greenpods a été envoyée au comité technique. Paule a contacté la ville d'ANGERS qui mène une politique qui semble assez efficace en matière d'espaces verts. Depuis les bords de trottoirs jusqu'aux jardins partagés et les collectifs en bas d'immeuble en passant par les greenpods.

Le principe, pour l'entretien de tous ces jardins, est de conventionner entre la ville et plusieurs voisins (commerçants, habitants...) pour favoriser le lien social à travers cette expérience partagée.

Les greenpods ne sont plus en projet kisskissbank avec possibilité d'obtenir un gabarit contre une participation.

Maintenant, c'est l'association Greencityzen qui les fait réaliser en petite quantité par un ESAT et le coût (structure bois + chaussette + système d'attache) est de 110 € TTC par 10 minimum.

Il reste la possibilité pour les jardiniers qui veulent réaliser eux-mêmes leur greenpod de récupérer un fichier numérique en licence open source pour son usage personnel mais pas de revente possible.

- Mme ZORRILLA rappelle la proposition de M. JACQUIN-PORRETAZ de semer des graines à l'automne en faisant appel aux volontaires dans le village.
- M. COLLADO propose de mettre des granulés rétenteurs d'eau dans les jardinières pour diminuer les arrosages.
- Pour pouvoir fleurir rapidement le village. M. GABRIEL vérifiera les stocks de jardinières disponibles. Il faudra repérer les emplacements possibles (près des fontaines ?) et contacter des riverains disposés à s'occuper de l'entretien des bacs. La commune fournira les contenants et les végétaux.

Marché du soir :

Le dossier déjà étudié l'an dernier par M. TRUCHOT a été relancé par Mme DUFFRENE. Paule et Mme DUFFRENE se sont rencontrées ce qui a permis de passer en revue la documentation sur le sujet et d'essayer de faire le point sur ces marchés du soir.

- certains labels sont inutilisables (marché de producteur, marché paysan ...) il s'agit de labels qui émanent des chambres d'agriculture ou d'autres organisations et auxquelles il faut adhérer ainsi que les producteurs.
- la Ruche livre sous la halle tous les 15 jours : le comité préfère ne pas interférer avec ces livraisons. Cependant Mme ZORRILLA et M. TRUCHOT rencontreront la responsable de la Ruche la semaine prochaine. Est-ce qu'il faut prévoir un marché tous les 15 jours ?
- la place du marché sera occupée par la scène du 24 juin au 13 juillet. Il serait possible d'installer les exposants sous la halle (à vérifier puissance électricité et eau disponibles). Cela permettrait aussi d'éviter d'empêcher les personnes de se garer sur la place.
- les horaires à Camaret étaient de 17 h à 20 h. Le comité pense qu'ils pourraient être conservés.
- les exposants du marché du mercredi seront contactés. M. VIAL contactera M. HENRY.
- il faudrait animer ce marché pour le rendre attractif. Le comité propose que des artisans viennent exposer à chaque fois. Poterie, bijoux, etc... Il serait aussi possible de prévoir quelques tables et bancs pour permettre aux visiteurs de s'installer un moment et déguster leurs achats. La convivialité est aussi importante que la qualité des exposants pour donner envie aux acheteurs et/ou promeneurs de revenir. M. VIAL voudrait qu'il y ait une buvette. L'association Local bio d'Orange présente dans la rue de tous les possibles a proposé d'animer éventuellement en montrant comment cuisiner des légumes ou des fruits de fin de marché par exemple.